



Dossier de presse

Conférence de presse: lancement des campagnes
pour les droits des apprentis, 27.04.2015

Communiqué de presse de la JS Suisse du 27.04.2015

Faire progresser les droits des apprentis

Aujourd'hui, lors d'une conférence de presse, la JSS a présenté sa campagne nationale pour les droits des apprentis. Durant son Assemblée Annuelle, fin mars 2015, la JSS a adopté un papier de position détaillé sur le sujet. La JSS veut mettre à l'agenda politique les revendications de plus de protection, de meilleures conditions de travail et de la possibilité de participer aux décisions.

Dans son papier de position: "Plus de démocratie: le chemin pour une meilleure formation professionnelle. " la JSS est claire, agir pour la formation professionnelle est nécessaire. La JSS revendique en particulier un meilleur contrôle de l'apprentissage par les cantons, un salaire minimum pour les apprentis et les stagiaires, le droit à l'emploi après sa formation et au moins 2 heures rémunérées par semaine à travailler pour ses cours de l'école professionnelle. " Les politiques passent sous silence l'absence de démocratie et le manque de protection pour les apprentis. " déclare Fabian Molina président des JSS. "Depuis l'introduction de la loi sur la formation professionnelle, il y a plus d'une décennie, plus rien n'a été fait pour les intérêts et la protection des apprentis. "

"Au cours des prochains mois, la JSS, en collaboration avec ses sections cantonales et régionales récoltera dans les écoles professionnelles 25'000 signatures et ainsi ses revendications seront portées sur le devant de la scène politique. " a expliqué la vice-président de la JSS Hanna Bay à la conférence de presse. Sous www.fight-for-your-rights.ch, vous pouvez suivre les progrès de la campagne et commander du matériel.

Sandra Achermann, Yoann Péclard et Marcel Molard, ont tous les trois effectué un apprentissage et relaté leurs expériences à la conférence de presse. Leurs déclarations démontrent clairement qu'une lutte pour réformer la formation professionnelle est urgente.

Pour plus d'informations:

Fabian Molina, Président de la JS Suisse, 079 781 12 28

François Clément, Vice-secrétaire central de la JS Suisse, 076 472 39 35

Plus de droits pour les apprentis!

Prise de parole de Fabian Molina, Président de la JSS

Il y a la parole prononcée.

Durant son Assemblée Annuelle, fin mars 2015, la JSS a adopté un papier de position détaillé pour défendre les droits des apprentis. Dans ce document, la JSS met en avant leurs mesures pour une meilleure formation. Car il y a encore beaucoup à faire pour la cause des apprentis. Aujourd'hui, le chômage des jeunes et la pauvreté sont répandus et pas seulement à l'étranger. Même en Suisse, le chômage des jeunes est nettement plus élevé que la moyenne de la population active. Près de huit pour cent des jeunes entre 15 et 24 ans sont sans emploi. Les jeunes qui sont assez chanceux pour trouver un apprentissage sont souvent touchés par l'exploitation et de mauvaises conditions de travail. La protection durant l'apprentissage est insuffisante. Des accidents touchant des apprentis ont lieu chaque année, ce qui démontre une sécurité insuffisante sur le lieu de travail et de peu protection pour la santé.

Nous, la JSS, réclamons plus de droits pour les jeunes travailleurs. Nous appelons à plus de démocratie, une formation de qualité, un salaire équitable, des vacances suffisantes et un avenir sûr. Nous nous battons pour une génération qui a le droit à une vie dans la liberté et la dignité, ainsi qu'une forme plus équitable de l'activité économique. Plus précisément, nous posons les questions d'un meilleur contrôle de l'apprentissage par les cantons, d'un salaire minimum pour les apprentis et les stagiaires, le droit à un emploi en fin de formation et au moins 2 heures rémunérées par semaine à travailler pour ses cours de l'école professionnelle.

Obtenir ces améliorations est très difficile, parce que la démocratie se termine, aujourd'hui, à la place de travail. Bien que nous ayons développé, en Suisse, de nombreux droits et que l'on peut voter sur un certain nombre de sujets, ces droits nous sont niés au travail. La grande majorité des gens n'a donc que peu de droits, à l'emplacement même ou elle passe le plus de temps. Le contrôle sur sa vie en devient difficile. Cette question touche particulièrement les jeunes. Les faibles taux de participation durant les votations sont la preuve d'un manque de foi dans le pouvoir de la démocratie. Pourquoi devrais-je voter, si de toute façon rien ne change? Pourquoi devrais-je voter, si de toute façon cela n'a aucune influence sur ma vie et mes conditions de travail? Seule une démocratie développée qui permet le changement et qui a le pouvoir d'enclencher des réformes, est une démocratie fonctionnelle à long terme. Certes, le problème de manque de démocratie touche tous les travailleurs. Mais, les jeunes travailleurs sont nouveau dans la vie active et n'ont aucune expérience. Ils n'ont pas non plus un réseau de relations et il est donc guère possible de compenser les problèmes rencontrés. Ils ne peuvent donc pas résister et défendre leurs droits. Ils sont plus exploités, plus défavorisés et plus écartés de la participation aux décisions. Ces conditions, souvent intolérables, ne sont guère prises en compte et il y a, pour eux, que peu de protection. Les apprentis qui sont nouveaux, ne voient guère d'occasions de se défendre et ils n'ont pas confiance en leurs capacités à changer leurs situations.

Les politiques passent sous silence l'absence de démocratie et le manque de protection pour les apprentis. Depuis l'introduction de la loi sur la formation professionnelle, il y a plus d'une décennie, plus rien n'a été fait pour les intérêts et la protection des apprentis.

Cette année, la Jeunesse Socialiste Suisse veut changer cela! Avec une vaste campagne nationale, nous mettrons les droits des apprentis à l'agenda politique. Avec les apprentis, nous lutterons pour une forme plus équitable de l'activité économique. La politique ne peut plus ignorer les abus, le manque de démocratie et les traitements inadéquats. Et grâce à notre campagne, elle y sera forcée. Nous luttons pour plus de droits pour les apprentis!

Les écoles professionnelles conquérir!

Prise de parole de Hanna Bay, Vice-présidente de la JSS

Il est la parole prononcée.

Le slogan est „Fight for your rights“. Et ce sera notre priorité de campagne. Les apprentis ne doivent plus tolérer les abus dont ils sont victimes quotidiennement, mais se battre pour faire respecter leurs droits! La JSS ne veut pas mener ce combat pour de meilleures conditions d'apprentissage seule, mais, ensemble, avec les apprentis. Les politiques de gauches servent les apprentis, nous nous battons pour leurs intérêts. A ce jour, les abus et les problèmes rencontrés dans l'apprentissage ont été négligés de manière criminelle par les politiques. Cela doit changer et une lutte pour de meilleures conditions d'apprentissage doit accaparer l'agenda politique. Et pour cela, nous nous battons. Nous allons convaincre 500 apprentis de rejoindre la JSS dans cette lutte. Nous voulons que la JSS se consolide comme le parti des apprentis et des travailleurs.

Cet objectif - je l'avoue - est ambitieux. Dans les écoles professionnelles, nous voulons aller au contact des apprentis. Plus précisément, d'aujourd'hui à septembre, nous récolterons des signatures pour une pétition. Plus de protection, plus de participation, plus de salaire, plus de perspective et plus d'éducation seront nos revendications. Des projets pilotes à Genève et à Zurich ont démontré que les apprentis brûlent de porter ces revendications. Au cœur des prochains mois, la JSS et ses sections cantonales récolterons plus de 25'000 signatures dans les écoles professionnelles et ainsi ses revendications seront portées sur le devant de la scène politique. La JSS a choisi délibérément la voie non-parlementaire et mènera une campagne en dehors des institutions traditionnelles. L'objectif étant de parler directement aux apprentis, y compris ceux qui ont perdu foi en la politique. Désintéressés compréhensible quand on sait que les politiques ont fermés les yeux sur les problèmes et les abus présent dans la formation professionnelle. Vous pouvez trouver notre pétition sur le site www.fight-for-your-rights.ch et la signer. Cette pétition sera déposée en septembre lors d'une grande action à Berne. Durant les prochains mois, d'autres actions auront lieu dans toutes la Suisse.

Sur notre site web, mit régulièrement à jour, les apprentis pourront y dénoncer les abus dont ils sont victimes. Prouvant ainsi, que nos revendications ne sont pas veine et répondent à de vrais problèmes.

Un autre élément de notre campagne ce sont les Give-Aways: carnet de notes à l'effigie de la campagne, autocollants, pin's et sacs de jutes rendent nos revendications visibles dans les écoles professionnelles, les entreprises et partout ailleurs.

Nous sommes convaincus que cette campagne sera un succès.

Lutter contre les abus !

Prise de parole de Yoann Péclard, chef circulation des trains

Il est la parole prononcée.

Les abus dans l'apprentissage existent sans doute depuis toujours et reste monnaie courante aujourd'hui. Les apprentis restent encore trop considéré comme des sous-employés que l'on n'a pas besoin de protéger ou dont on a pas besoin de se soucier, comme si les abus subis étaient une forme de passage obligé vers le monde du travail.

Les exemples sont nombreux et variés. Prenons un exemple, le cas d'un apprenti dessinateur en génie civil dont la formation s'est avérée être un calvaire à cause d'employeurs négligeant. Ce jeune s'est vu annoncer lors de la formation que l'entreprise n'avait ni les ressources ni le personnel pour s'occuper de la formation et qu'il devait par conséquent, je cite, « s'auto-former ». L'entreprise, pour économiser le prix d'une licence, n'a pas voulu équiper son poste de travail du logiciel de travail qu'il était censé utiliser, ce même logiciel utilisé précisément pour passer les examens professionnels. Les lacunes accumulées par une formation inexistante sur le lieu de travail ont conduit à un échec de la dernière année et à un redoublement. Ce type de situation n'est plus acceptable de nos jours. Il est inadmissible de laisser des entreprise engager des apprentis sans contrôler que la formation y est réellement assurée. Bien que des structures d'écoute ou de contrôle existent souvent, leurs moyens sont si dérisoires que personne n'a réellement pris en considération le cas de cet apprenti.

Et ce genre de situation n'est que la pointe de l'iceberg. En effet, les abus plus légers, pas nécessairement dû à de la malhonnête mais juste à la considération sociale inférieure des apprentis ou aux mauvaises habitudes, sont légions. Il est impensable, qu'à l'heure où l'accès au marché du travail, où les recruteurs exigent des compétences de plus en plus pointues, un apprenti passe jusqu'à plusieurs heures par jours à préparer le café, faire les courses pour l'employeur, fasse la vaisselle du bureau entier, etc. Tous ces petits abus sont à bannir, les apprentis sont des jeunes à former et non pas une main d'œuvre facile à employer pour les corvées ou les travaux les plus ingrats. La futilité de ces tâches demandées aux apprentis est renforcée par le fait que ceux-ci devront encore consacrer des heures à préparer leurs cours après la journée de travail.

Il n'est en général pas besoin de chercher loin, nous avons tous dans notre entourage, des personnes ayants été victimes de mauvaises pratiques durant l'apprentissage. Les cas sont innombrables et touchent à de nombreux domaines, aussi au niveau des salaires, très peu réglementés et qui souvent n'évoluent pas comme les salaires des employés. Les jeunes, qui font souvent leurs premiers pas dans le monde professionnel via un apprentissage seront bien plus facilement victime d'abus que des salariés expérimentés, Le manque d'information sur leurs droits étant souvent sources d'abus impunis ou non corrigés.

Une meilleure information aux apprentis, un meilleur contrôle et une meilleure sensibilisation des employeurs ainsi que des structures d'aide plus efficaces sont absolument nécessaires maintenant. Le monde politique doit cesser d'être indifférent à cette cause...indifférent ou pire encore, à l'image des jeunes libéraux-radicaux qui ont attaqué, en février dernier, la présence, dans le matériel scolaire, d'une brochure d'informations sur les droits des apprentis.

Il est donc urgent de sensibiliser le public à ces situations et de faire enfin avancer la cause des apprentis.

Réformer l'apprentissage

Prise de parole de Sandra Achermann, Polygraphe

Il est la parole prononcée.

"Vous avez un emploi convoité par beaucoup ; alors ne créez pas de problèmes." Ainsi a commencé la classe de culture générale de mon apprentissage comme polygraphe. Je pense que cela en dit long sur la manière dont les problèmes dans le milieu de l'apprentissage sont généralement traités.

Je trouvais aussi cette attitude quand je me plaignis des humiliations et des harcèlements dont je fus victime en 3ème année. L'organe de contrôle de l'apprentissage me répondit: " Ce serait dommage d'envenimer un conflit qui entrainerait un arrêt de la formation" pour justifier son inaction. Je ne reçus donc aucune aide, même du bureau dédié à cela.

Les médiateurs, supposés s'occuper de mon cas, ne m'ont même pas rencontré. Pour aggraver les choses, les officiers apprentissages sont souvent de connivence avec les employeurs. Ainsi, une réforme urgente est absolument nécessaire. Pour que cette réforme aboutisse, la participation des syndicats et des représentants des apprentis est indispensable. De cette manière seulement une prise en charge sérieuse des problèmes rencontrés en apprentissage peut être garantie.